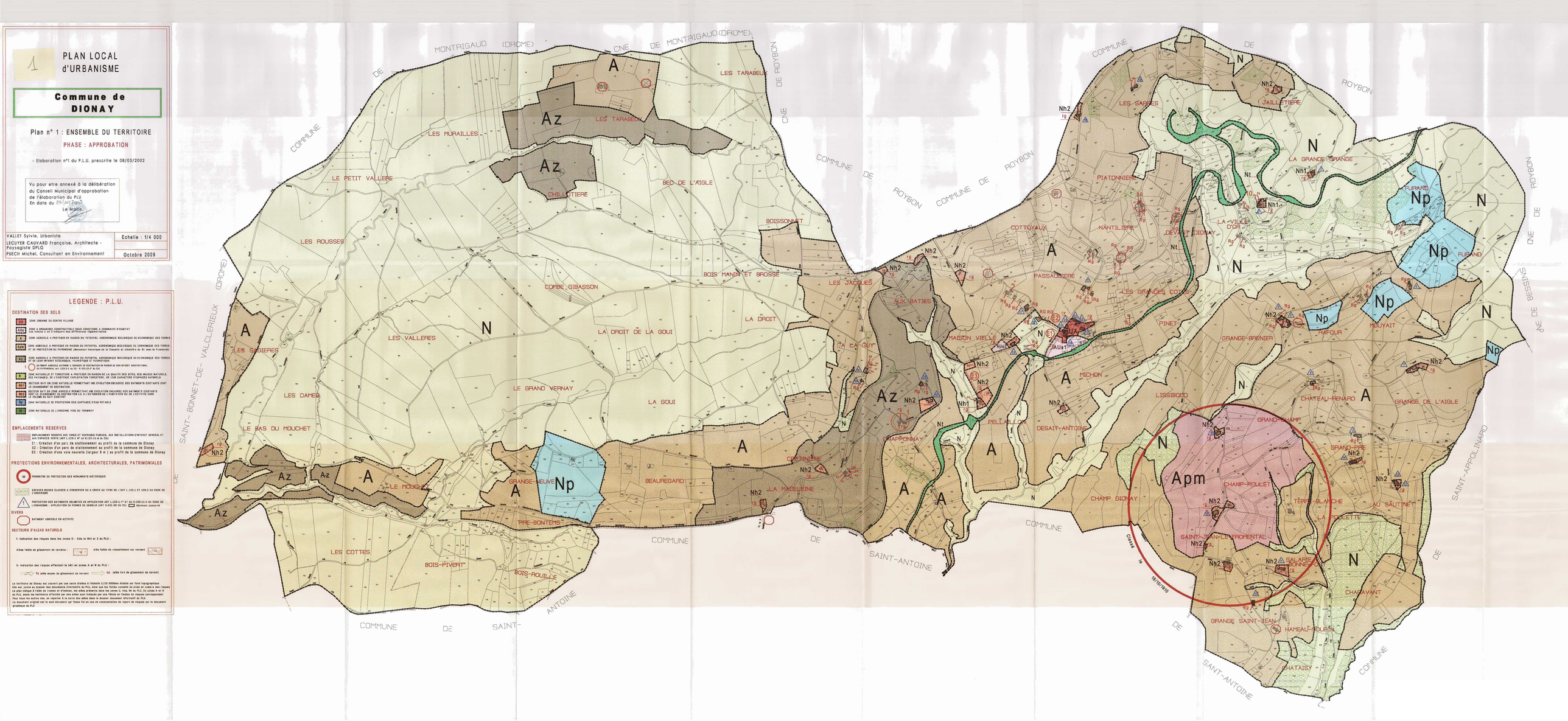

PLAN LOCAL d'URBANISME
Commune de DIONAY
Plan n° 1 : ENSEMBLE DU TERRITOIRE
PHASE : APPROBATION
- Elaboration n°1 du P.L.U. prescrite le 08/03/2002
Vu pour etre annexé à la délibération du Conseil Municipal d'approbation de l'élaboration du PLU En date du 29/10/2009
Le Maire,
VALLET Sylvie, Urbaniste
LECUYER CAUVARD Françoise, Architecte - Paysagiste DPLG
PUECH Michel, Consultant en Environnement
Echelle : 1/4 000
Octobre 2009
LEGENDE : P.L.U.
DESTINATION DES SOLS
ZONE URBAINE DU CENTRE VILLAGE
ZONE A URBANISER CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS A DOMINANTE D'HABITAT
ZONE AGRICOLE A PROTEGER EN RAISON DU POTENTIEL AGRONOMIQUE BIOLOGIQUE OU ECONOMIQUE DES TERRES
ZONE AGRICOLE A PROTEGER EN RAISON DU POTENTIEL AGRONOMIQUE BIOLOGIQUE OU ECONOMIQUE DES TERRES ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE (monument historique de la Chapelle du cimetière de St Jean le Froment(e))
ZONE AGRICOLE A PROTEGER EN RAISON DU POTENTIEL AGRONOMIQUE BIOLOGIQUE OU ECONOMIQUE DES TERRES ET DE LEUR INTERET ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
BATIMENT AGRICOLE AFFECTE A CHANGER DE DESTINATION EN RAISON DE SON INTERET ARCHITECTURAL OU PATRIMONIAL (art. L123-3-1 du CU - R 123-12-2° du CU)
ZONE NATURELLE ET FORESTIERE A PROTEGER EN RAISON DE LA QUALITE DES SITES, DES MILIEUX NATURELS, DES PAYSAGES, DE L'EXISTENCE EXPLOITATION FORESTIERE, DE LEUR CARACTERE D'ESPACES NATURELS
SECTEUR BATI EN ZONE NATURELLE PERMETTANT UNE EVOLUTION ENCADREE DES BATIMENTS EXISTANTS SANS LE CHANGEMENT DE DESTINATION
SECTEUR BATI EN ZONE AGRICOLE PERMETTANT UNE EVOLUTION ENCADREE DES BATIMENTS EXISTANTS DONT LE CHANGEMENT DE DESTINATION LIE A L'ATTRIBUTION DE L'HABITATION OU DE L'ACTIVITE DANS LE VOLUME DU BATI EXISTANT
ZONE NATURELLE DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE
ZONE NATURELLE DE L'ANCIENNE VOIE DU TRAMWAY
EMPLACEMENTS RESERVES
EMPLACEMENT RESERVE AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS (ART L 123-1 6° et R 123-11-d du CU).
E1 : Création d'un parc de stationnement au profit de la commune de Dionay
E2 : Création d'un parc de stationnement au profit de la commune de Dionay
E3 : Création d'une voie nouvelle (largeur 8 m ) au profit de la commune de Dionay
PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES, ARCHITECTURALES, PATRIMONIALES
PERIMETRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES
ESPACES BOISES CLASSES A CONSERVER OU A CREER AU TITRE DE L'ART L 130.1 ET 130.2 DU CODE DE L'URBANISME
PROTECTION DES BATIMENTS DELIMITES EN APPLICATION ART L.123-1-7° ET DU R.123-11-n DU CODE DE L'URBANISME ; APPLICATION DU PERMIS DE DEMOLIR (ART R.421-28 DU CU) Bâtiment concerné
DIVERS
BATIMENT AGRICOLE EN ACTIVITE
SECTEURS D'ALEAS NATURELS
1- Indication des risques dans les zones U - AUa et Nh1 et 2 du PLU :
Aléa faible de glissement de terrain : Rg
Aléa faible de ruissellement sur versant : Rg
2- Indication des risques affectant la bâti en zones A et N du PLU :
Rg (aléa moyen de glissement de terrain) RG (aléa fort de glissement de terrain)
Le territoire de Dionay est couvert par une carte d'aléas à l'échelle 1/10 000ème établie sur fond topographique
Elle est jointe au dossier des documents informatifs du PLU, ainsi que les fiches consacrés au zonage des risques
Le plan indique à l'aide de trames et d'indices, les aléas présents dans les zones U, AUa, Nh du PLU. En zones A et N du PLU, seule les batiments affectés par des aléas sont indiqués par une flèche et l'indice de risque correspondant
Pour tous les autres cas, se reporter à la carte des aléas dans le dossier document informatif du PLU.
Le document original est le seul document sur lequel il est fait un cas de constatation de report de risque sur le document graphique du PLU
MONTRIGAUD (DROME)
CNE DE MONTRIGAUD (DROME)
COMMUNE DE ROYBON
CNE DE ROYBON
COMMUNE DE SAINT-BONNET-DE-VALCLERIEUX (DROME)
COMMUNE DE SAINT-ANTOINE
CNE DE BASSINS
COMMUNE DE SAINT-APPOLINARD
LES TARABEUX
LES MURAILLES
LE PETIT VALLIERE
CHILLOTTIERE
BEC DE L'AIGLE
BOISSONNET
LES ROUSSES
BOIS MANIN ET BROSSE
CORBE GIBASSON
LES VALLERES
LA DROIT
LA DROIT DE LA GOUI
LES SAGNIERES
LES DAMES
LE GRAND VERNAY
LA GOUI
LE BAS DU MOUCHET
LE MOUCHET
GRANGE NEUVE
BEAUREGARD
PRE-BONTEMS
LES COTTES
BOIS-PIVERT
BOIS-ROUILLE
LES JACQUES
AUX BATIES
A LA GUY
LA MADELEINE
CROPINIERE
CHAPPONNAY
LES SABLES
JAILLETTIERE
LA GRANDE GRANGE
PIATONNIERE
LA VILLE D'OR
DEVANT DIONAY
COTTOYAUX
NANTILIERE
PASSAGIERE
LES GRANGES COLLES
PINET
MAISON VIEILLE
MICHON
PELLAILLON
DESAIT-ANTOINE
LISSIBOUD
GRANGE-BRENIER
MAFOUR
MOUYAIT
CHATEAU-RENARD
GRANGE DE L'AIGLE
GRAND-CHAMP
GRAND-PRE
CHAMP-ROULET
CHAMP DIONAY
TERRE-BLANCHE
AU SAUTTET
LA POLETTE
SAINT-JEAN-LE-FROMENTAL
SALARIE BONNEFOY
CHARAVANT
GRANGE SAINT-JEAN
HAMEAU-MOLLIN
CHATAISY
CLASSE le 19/10/1970